

ÉTÉ  
2024

# Flamanville

Bulletin Municipal n°11



Des projets en cours

p.4



Environnement

p.10



Culture

p.18

# Sommaire

- Des travaux en cours **p.4-7**
- Réflexions sur l'avenir du Château **p.8-9**
- Bien vivre ensemble à Flamanville **p.10-11**
- Valoriser les espaces verts de notre commune **p.12-15**
- L'Aubade au rythme du tango **p.16**
- Quoi de neuf à Canton jeunes ? **p.17**
- L'été au Château **p.18-19**
- Les Sentinelles : Figures de l'arbre **p.20-21**
- Festivals de musique **p.22**
- Un été à la Ferme aux 5 saisons **p.23**
- Fête de Diélette **p.24-25**
- L'Agenda **p.26-28**



# Zoom sur

Retour en image sur la Fête des voisins



## Informations pratiques

### TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

La Communauté d'Agglomération du Cotentin exerce la compétence Eau et Assainissement. Pour toute question concernant les abonnements ou pour signaler des dysfonctionnements sur le réseau d'eau potable et assainissements, les usagers sont invités à contacter :

#### Communauté d'agglomération du Cotentin

Régie des Pieux  
3 allée de la Fosse  
50340 LES PIEUX  
Tél. : 02 33 08 23 18 et 02 33 08 23 06

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :  
9h-12h / 13h30-17h

*En cas de problème majeur rencontré pendant les horaires de fermeture des accueils, les usagers sont invités à contacter le **07 87 97 37 30***



Mon appli déchets avec  
Le Cotentin

Soyons redoutables avec  
nos déchets !



## Des travaux en cours

### Rénovation énergétique des logements communaux

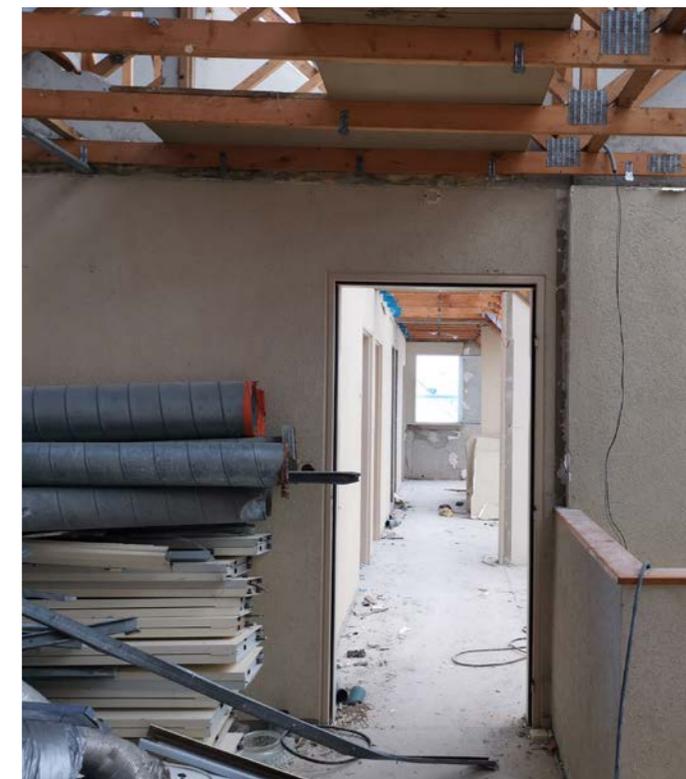
La municipalité poursuit ses efforts en matière de rénovation énergétique des logements communaux, avec un suivi attentif des travaux en cours.

- Rue Maurice Fortin et rue Théophile Viduvier : les travaux de rénovation énergétique ont été achevés pour 4 logements situés rue Maurice Fortin, ainsi que pour 2 logements rue Théophile Viduvier. Ces travaux comprenaient le ravalement, les peintures, la menuiserie, l'isolation, le chauffage, l'électricité et la ventilation mécanique contrôlée (VMC).
- Clos de la Marquise : les travaux d'isolation intérieure, d'électricité, de VMC, de chauffage, de menuiserie extérieure et de couverture ont été terminés pour 20 logements. Actuellement, les travaux d'isolation extérieure sont en cours.
- Rue des Longs Champs : pour les 11 logements situés rue des Longs Champs, les opérations de désamiantage ont été complétées pour certains logements, tandis que la couverture et les encadrements de velux ont été finalisés pour d'autres. Les travaux se poursuivent pour les autres logements, avec un léger retard dû aux intempéries.



- Rue des Châtaigniers : les travaux de désamiantage ont été achevés pour les 7 logements de la rue des Châtaigniers.
- Le Valtac : concernant la rénovation énergétique de cette tranche, le dossier de l'avant-projet définitif (APD) a été validé, et la consultation des entreprises a été lancée. Les travaux devraient débuter vers la fin de l'année 2024 ou début 2025.

La rénovation énergétique des logements municipaux s'inscrit dans une démarche durable visant à améliorer la qualité de vie des résidents.



### Du neuf pour la salle des mariages



## Fin des travaux au stade Marcel Regnier

Les aménagements du stade se terminent, marquant ainsi la conclusion d'une phase de travaux. La piste est prête à accueillir les amateurs de sport, bien que les détails concernant son utilisation soient encore en cours de finalisation. Des informations détaillées seront bientôt disponibles pour guider les usagers.

Quant au terrain d'honneur, la pelouse continue de pousser, bénéficiant des traitements de la société dédiée.

Ces équipements seront disponibles pour les activités dès le mois de septembre.

En parallèle, la commune lance les appels d'offres pour les travaux de rénovation des bâtiments et de la tribune. Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'équipe municipale de moderniser et d'améliorer les infrastructures sportives, afin de répondre aux besoins de l'ensemble des associations sportives.



## Mobilité douce

Le projet de mobilité douce dans notre commune est un engagement pour promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement. Dans cette optique, nos besoins ainsi que le cahier des charges détaillé ont été envoyés à plusieurs bureaux d'études spécialisés. Actuellement, l'équipe municipale analyse des propositions reçues afin de sélectionner le bureau d'études le plus qualifié pour mener à bien ce projet ambitieux.



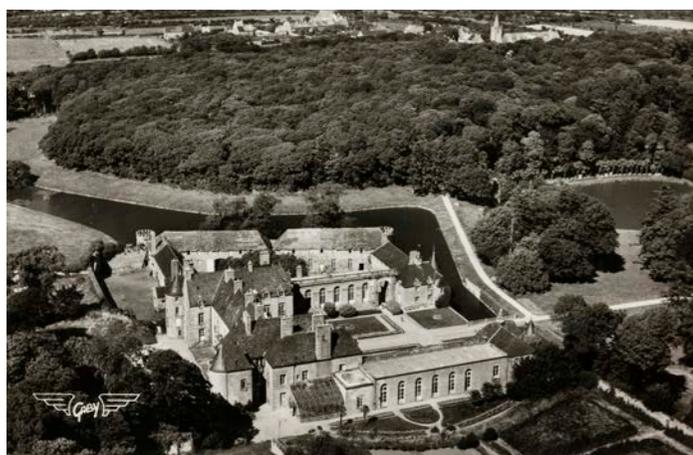
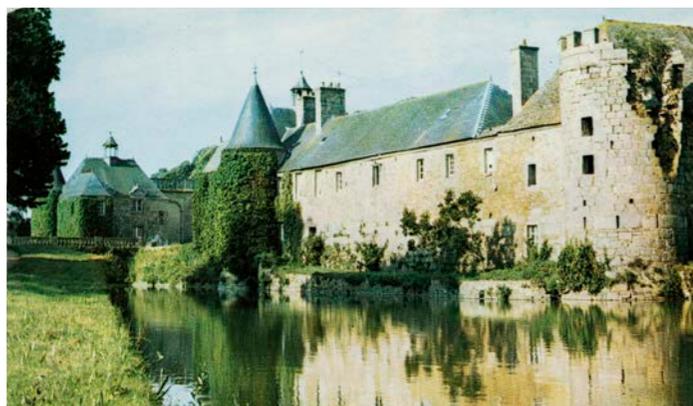
## Refonte de la signalétique de la commune

La municipalité a fait appel à une société spécialisée pour moderniser sa signalétique. Cette entreprise entreprendra une analyse de la situation actuelle et identifiera les besoins spécifiques de notre commune. Leurs services comprendront l'étude du schéma directeur de jalonnement ainsi que la conception de panneaux de signalisation adaptés.

Leur approche prendra en compte les déplacements routiers mais également la mobilité douce tels que le VTT, la randonnée pédestre et équestre. De plus, des solutions seront proposées pour améliorer la signalétique des différents bâtiments et lieux attractifs de notre commune.

# Réflexions sur l'avenir du Château

Le site seigneurial de Flamanville existe depuis plus de 1000 ans. D'abord manoir sous le duc Richard II qui en fait cadeau en 1008 à son épouse Judith de Bretagne, puis maison de plaisance des barons de la famille Basan (XV<sup>èmes</sup>), le site devient un château au XVII<sup>ème</sup> siècle quand les Basan deviennent marquis. Les bâtiments continueront à s'étendre et s'embellir aux XVIII et XIX<sup>èmes</sup> siècles et leur aspect remarquable leur vaudra d'être inscrits, en 1930, à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, tandis que le parc bénéficiera de la protection patrimoniale de cette zone.



Avec son rachat par la commune en 1986, le château bénéficie non seulement d'une rénovation (toitures, enceintes, tour nord-est), mais aussi de la volonté municipale d'ouvrir largement le site au public, que ce soit comme lieu de balade, de manifestations culturelles et sportives, ou encore d'événements associatifs et familiaux.

Malgré sa beauté, ce site remarquable souffre aujourd'hui d'un état général dégradé qui se constate à la fois dans les bâtiments et dans le parc.



Les pièces, aux huisseries abimées et aux murs et sols dégradés, souffrent d'une humidité structurelle, avec la présence de moisissures et même de la mэрule, un problème qui est en cours de traitement.

Le parc a également souffert : ses plantations ont subi plusieurs tempêtes, que ce soit celle de 1987 suite à laquelle la commune a confié la gestion des bois communaux à l'ONF, ou plus récemment Ciaran au mois de novembre dernier. Par ailleurs, plusieurs murs autour du potager et des serres sont écroulés, les étangs montrent des fuites et l'affaissement de certains murs.



Pour le confort et la sécurité de ses usagers, il y a une nécessité urgente de remettre en état de bâtiments. Afin de valoriser ce merveilleux patrimoine, à la fois le bâti et ses alentours, la commune souhaite non seulement mettre en place des mesures de rénovation, mais aussi de protection.

L'état réel du château a été évalué, accompagné d'un recensement des besoins de ses usagers. Actuellement, le château est un lieu multifonctionnel, accueillant des réceptions, un gîte d'étape, des activités sportives, associatives, culturelles et touristiques. Dans cette optique, plusieurs études ont été lancées afin d'explorer le potentiel de ces lieux et de fournir à l'équipe municipale les éléments nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant un futur projet cohérent.

Il est évident que la commune cherchera à valoriser le château d'une manière qui profitera à la fois à son patrimoine et aux habitants. Ce choix ne prendra tout son sens que s'il s'intègre dans un projet global qui vise à ouvrir d'avantage les portes de ce lieu au public, qu'il soit flamanvillais ou d'ailleurs.

## Bien vivre ensemble à Flamanville

La mairie de Flamanville rappelle quelques règles essentielles pour garantir une commune propre et agréable pour tous, en mettant l'accent sur le bien vivre ensemble.

### Entretien des trottoirs

Pour assurer des promenades agréables et sécurisées, il est essentiel que les trottoirs soient bien entretenus. La propreté de la commune est une responsabilité partagée par tous.

Depuis le 1er janvier 2017, la politique du « zéro pesticide » est appliquée sur les voiries publiques pour protéger la santé, l'environnement et favoriser la biodiversité. Les services municipaux utilisent des méthodes alternatives pour limiter les herbicides. Les agents communaux interviennent quotidiennement pour assurer la propreté de la commune, cependant ils ne peuvent intervenir sur les végétations ne relevant pas du domaine public.



Les riverains sont encouragés à adopter de nouvelles pratiques pour maintenir la propreté des lieux publics.

Règles spécifiques pour les riverains :

- Pour ne pas gêner le passage des piétons ni cacher la signalisation, les habitants doivent tailler les haies en bordure de leur habitation. Cela évitera que la végétation ne touche les conducteurs d'EDF, de téléphonie ou d'éclairage public ou qu'elle gêne le passage sur les trottoirs.
- Chacun doit nettoyer et désherber les trottoirs et caniveaux aux abords de son domicile.
- Il est interdit de laisser des déchets sur la voie publique sans autorisation ni de faire des plantations.
- Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections sur l'espace public.

Pour éviter que vos déchets s'éparpillent sur les trottoirs, l'Agglomération du Cotentin propose un nouveau système de fermeture pour les bacs jaunes. Ce dispositif est disponible gratuitement dans la limite des stocks.

Pour récupérer votre kit de fermeture :

#### Maison du Cotentin

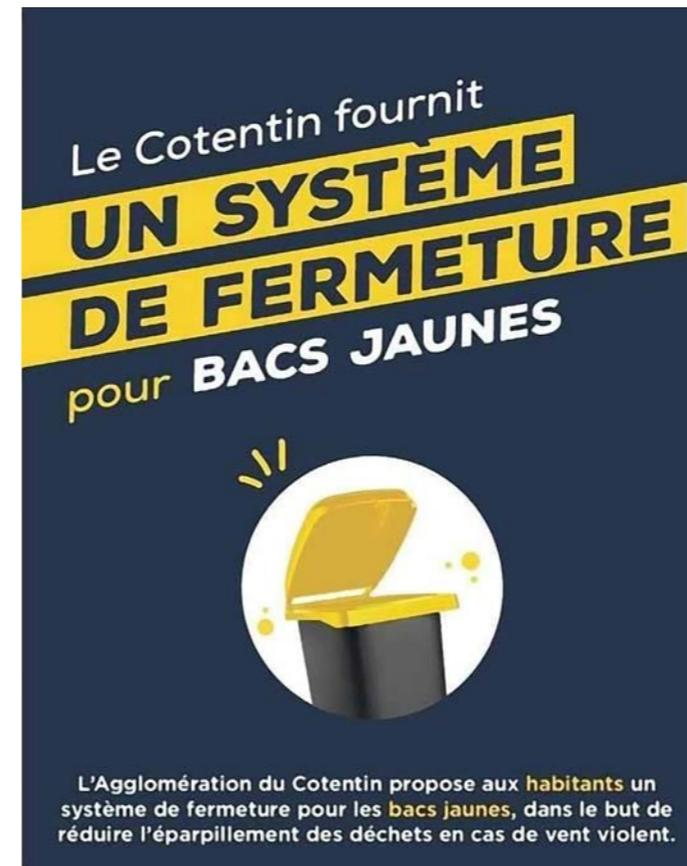
2 bis route de Flamanville

50340 LES PIEUX

Tél : 02 33 52 30 30

Email : [accueil.lespieux@lecotentin.fr](mailto:accueil.lespieux@lecotentin.fr)

Horaires : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 / 13h30-17h



### Propreté et gestion des déchets verts

Personne n'apprécie d'être gêné par les fumées et odeurs de voisinage. Il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Cela inclut l'herbe de tonte, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies et arbustes, et les épluchures de fruits et légumes. Ces végétaux peuvent être paillés, compostés ou déposés en déchetterie. Pour protéger la biodiversité, la taille des haies est interdite aux professionnels et fortement déconseillée aux particuliers entre le 15 mars et le 31 juillet.

Pour que chacun puisse vivre en toute tranquillité chez soi, les horaires de travaux et de bricolage sont réglementés.

C'est pourquoi les professionnels doivent interrompre toute activité bruyante entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses ou perceuses, doivent respecter les créneaux horaires suivants pour ne pas gêner le voisinage :

- Jours ouvrables : 8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30
- Samedis : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00

Ces règles sont issues de l'arrêté préfectoral n°97-159 du 27 mars 1997.

### Animaux domestiques

Même si chacun prend soin de ses animaux domestiques, il est essentiel qu'ils ne causent aucune gêne au voisinage. Pour les chiens en particulier, il est important de sécuriser votre extérieur afin d'éviter qu'ils ne s'échappent. La loi impose l'identification de tous les animaux domestiques et interdit leur divagation.

En respectant ces règles, chaque habitant contribue à maintenir un cadre de vie agréable à Flamanville. Si ces obligations ne sont pas respectées, la commune peut intervenir aux frais des riverains après mise en demeure.

# Valoriser les espaces verts de notre commune

Il tient depuis longtemps à cœur, pour la commune de Flamanville, de valoriser ses espaces verts. C'est ainsi qu'en 1995, le parc du château est réaménagé avec l'intégration, parmi les vieux arbres, de nombreuses espèces nouvelles : plantation d'une quinzaine d'espèces de tuyas et abies, mais aussi de conifères et chênes-lièges, érables pourpres et marronniers roses ainsi que des sorbiers, particulièrement appréciés des oiseaux pour leurs fleurs et fruits.

Au début des années 2000, notre commune remporte plusieurs fois le concours de fleurissement cantonal, puis départemental, et gagne ainsi sa première fleur en 1998, puis sa deuxième fleur et sa troisième fleur en moins d'une dizaine d'années.



## Repenser l'entretien de la commune vers une approche écologique

Les agents municipaux adaptent leurs pratiques aux nouvelles réglementations et aux enjeux écoresponsables. L'ensemble de leurs démarches amène également une réflexion sur l'entretien de la commune.

Concernant les trottoirs, pour limiter la repousse, notamment dans les espaces entre les bordures et le bitume, un programme de réfection et de comblement des joints est à envisager.



La question de l'entretien des cimetières se pose également. Il s'agit là d'un véritable défi qui nécessite un changement de notre vision des «mauvaises herbes», qui sont en réalité bénéfiques pour la biodiversité. C'est pourquoi la commune envisage, comme cela a déjà été fait dans de nombreux cimetières des communes alentour, de végétaliser les cimetières.

À titre d'exemple, le sol acide de Flamanville (pH 5,5 à 6) favorise l'extension de la prêle, qu'il est quasiment impossible d'éradiquer, comme le savent les jardiniers. C'est pourquoi, parmi les solutions, il est envisagé de végétaliser entièrement le cimetière avec un type d'herbe qui permettra le passage des piétons aussi bien que des personnes à mobilité réduite. La technique consiste à retirer la couche de gravier puis à procéder à un semis manuel ou mécanique d'hydrogreen, un mélange d'herbe et de semences florales stabilisées par de la résine. Les agents municipaux assureront alors de tondre régulièrement, à hauteur de 2 à 3 cm, de cette pelouse fleurie.

Dans les espaces étroits, notamment entre les tombes, on préférera la plantation de coussins de sedum, une plante succulente qui couvre bien les sols et nécessite peu d'entretien et aucun arrosage.



## Vers une gestion durable : la commune favorise les zones en herbe

L'entretien des zones en herbe est une autre tâche qui occupe une grande partie du temps des agents communaux. C'est pourquoi la commune a décidé de laisser en herbe tous les espaces possibles, limitant ainsi les tontes ainsi que le ramassage. Comme se plaît à le répéter Noël Madeleine, responsable des espaces verts : «là où il y a du vert, il y a de la vie !»

À titre d'exemple, dans le parc du château, seules des allées de promenade sont tondues dans les sous-bois, entre les tables de pique-nique ou encore aux abords de la tour Jean-Jacques ; ce principe est également appliqué autant que possible dans les divers espaces de la commune : Hameau Blondel, Pré Bellet, cités des Hortensias et des Peupliers, parkings autour du collège...

Favoriser ces zones de prairies entraîne de nombreux avantages :

- développer la biodiversité en offrant des espaces de nourriture et de nichage aux espèces animales : on revoit désormais de nombreux écureuils, chouettes, lièvres et même des chevreuils qui reviennent se cacher dans les hautes herbes du parc ;
- gagner du temps d'entretien en tonte et ramassage, sans avoir à stocker de grandes quantités d'herbe coupée



L'équipe expérimente des mélanges fleuris sur une quinzaine de carrés constituant un jardin : la réussite amène à développer ces zones fleuries en semant des mélanges qui attirent notamment de nombreux oiseaux.

Depuis une quinzaine d'années, une Zone Biologique Protégée, composée de mélanges fleuris, attire 25% d'insectes supplémentaires, essentiels à l'alimentation des oiseaux. Située à proximité des dahlias, elle permet de combattre aussi les pucerons et de n'apporter aucun traitement aux dahlias, tout comme les freux qui nichent dans la corbeautière et se nourrissent de limaces et autres escargots.

Des panneaux explicatifs situés sur ces différentes zones vous donnent plus d'informations sur ces procédés.



### Le défi d'un conservatoire national

En 2000, Flamanville rachète la collection de dahlias, d'un producteur local à la retraite. Le Centre National du Dahlia, situé à Paris, propose d'y créer un conservatoire du dahlia. Flamanville accepte de s'engager dans cette démarche qui suppose de respecter un cahier des charges précis afin de maintenir la riche diversité des variétés dont la commune n'est pas propriétaire mais simplement conservatrice. Cette démarche passionnante occasionne une charge de travail conséquente pour l'équipe des espaces verts : la plantation prend 4 jours, mais l'entretien, notamment le désherbage manuel, mobilise 6 personnes à plein temps pendant au moins 3 semaines en été. En effet, l'usage d'antigerminatif ou de désherbant curatif est strictement interdit depuis plusieurs années.



*Inauguration en août 2006, en présence de Michel Robert, président de la Société Française du Dahlia, son homologue allemande, et le Maire de Flamanville, Patrick Fauchon, accompagné de François Rousseau, conseiller municipal.*

Là où l'usage des produits phytosanitaires ne nécessitait auparavant que deux journées de travail par an, une première fois au printemps et une seconde fois en octobre, les agents doivent désormais désherber toute la zone des dahlias de manière mécanique, c'est-à-dire avec un sarclage manuel d'une efficacité maximale de deux à trois semaines. Cette interdiction sanitaire, sans aucun doute souhaitable pour l'environnement, se révèle très contraignante pour les agents.

À l'automne, les bulbes sont déterrés, triés et stockés pour l'hiver. M. Beaumont, président de la Société française du dahlia, se déplace régulièrement depuis Chartres pour vérifier les bulbes et compléter les variétés manquantes avec ceux de sa collection personnelle. Son implication, ainsi que celles des jardiniers communaux, permettent d'admirer chaque année une multitude de variétés lors de leurs fleurissements en août et septembre.



## L'Aubade au rythme du Tango

Le mois de septembre 2023 a été le point de départ d'une longue et belle aventure, à la découverte du tango entre les résidents et équipes de l'EHPAD l'Aubade et la Goélette à Cherbourg.

En complément des séances hebdomadaires, deux rencontres ont eu lieu en commun et ont permis de se rencontrer, de partager et de pratiquer ensemble. Les rencontres étaient proposées tous les mercredis sur chaque site. Personne ne manquait ce rendez-vous. Cette activité a trouvé très rapidement ses aficionados. Ces ateliers menés dans la bonne humeur ont permis à nos apprentis tangueros de gagner en assurance, les pas étaient plus assurés, les corps s'assouplissaient au rythme de la musique.

Patricia Robert, professeure de tango, et Julian Naranjo, guitariste, accompagnaient les résidents et proposaient de nouveaux pas une fois par mois.



Dans la perspective des jeux Olympiques 2024, cette dynamique s'est concrétisée par un projet fédérateur et ambitieux « **les Olympiades des Aînés Tangueros** », le défi de créer une chorégraphie qui réunisse les personnes des deux EHPAD sur l'air de la Cumparsita. La mobilisation des capacités cognitives des uns et des autres, l'entraide, la patience et la persévérance de chacun a permis l'aboutissement d'un bel ensemble chorégraphique. La séance a eu lieu dans le cadre exceptionnel de l'Orangerie. Le groupe était accompagné des professionnels et de tous les bénévoles qui ont prêté main forte tout au long du projet.

Des prises de vue ont été réalisées par ABB Reportages dans l'optique de mettre sur pied un court métrage et d'entrer dans la compétition.

Tout ce travail verra son aboutissement, le 8, 9 et 10 août à Dijon à la sélection du meilleur projet.

La compétition est serrée, 17 établissements sont en lice alors que le meilleur gagne et souhaitons bonne chance à nos aînés Tangueros de la Manche.



## Quoi de neuf chez Canton jeunes ?

**L'espace Famille Canton Jeunes passe au numérique !**

Les inscriptions de la garderie, l'accueil de loisirs ainsi que les pré-ados se feront désormais directement sur leur nouvel espace famille. Ce portail numérique (iNoé) permet une gestion simplifiée, un accès rapide, l'accès à toutes les informations au même endroit et des validations d'inscriptions en temps réel. L'équipe a suivi une formation afin d'accompagner au mieux les familles dans la gestion de ce nouvel outil. Les nouvelles familles sont toujours invitées à venir visiter les locaux et rencontrer l'équipe pour établir un premier contact.

Informations au 02 33 52 60 21 ou [administratif@cantonjeunes.fr](mailto:administratif@cantonjeunes.fr)



**ROSA, la petite nouvelle est arrivée**

Bienvenue à Rosa, leur nouvelle Rosalie 11 places à assistance électrique, inaugurée par les familles le 18 mai lors de leur 3ème édition du « Ça m'dit bien... ». Des déplacements à la force des mollets, sans pollution et en chanson ! Les enfants adorent... et les adultes aussi. Rosa leur permet de se déplacer localement pour diverses activités (sport, pique-nique à la plage, balade...). L'essayer c'est l'adopter !

**Le défi JO famille**

Vous souhaitez participer aux JO cette année ? Canton jeunes vous en donne l'occasion en vous inscrivant au « défi JO famille » ! Cela consiste à prendre des photos de votre équipe pratiquant des sports olympiques de manière originale, avec des tenues et des accessoires rigolos. Prenez du plaisir en réalisant ces photos plus délirantes les unes que les autres. L'équipe de Canton Jeunes votera pour ses photos préférées pour vous permettre de remporter des médailles ainsi que des lots.

Informations et inscriptions sur leur site Internet ou [ados@cantonjeunes.fr](mailto:ados@cantonjeunes.fr).

Canton jeunes compte sur vous ! Athlète ou pas, des idées, tout le monde en a.



## L'été au Château

Été animé au parc du château : des activités gratuites pour toute la famille

L'été est arrivé, et avec lui, une multitude d'activités gratuites au parc du château pour divertir petits et grands.

### Sorties nature : À la découverte des oiseaux

Découvrez la faune locale avec Laurent Legrand, alias l'Oiseau arpenteur, qui animera des sorties ornithologiques. Une opportunité unique pour observer et tout apprendre sur les oiseaux du parc. Attention, les places sont limitées, merci de réserver au 02 33 52 60 07.

Dimanches 14 et 28 juillet à 10h

Dimanches 11 et 25 août à 10h

Dimanche 22 septembre à 10h pour les Journées européennes du patrimoine



### Cinéma en plein air

Le cinéma en plein air est de retour avec deux soirées exceptionnelles, précédées d'animations dès le début de soirée. La projection des films commencera à la tombée de la nuit :

Mardi 23 juillet : Indiana Jones et le Cadran de la Destinée de James Mangold.

Samedi 24 août : Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan de Martin Bourboulon.

### Balades guidées : Histoire du Château

Partez à la découverte de l'histoire fascinante du château lors de balades guidées dans le parc.

Dimanches 14, 21, 28 juillet à 16h30

Mardis 16 et 23 juillet à 16h30

Dimanches 4, 11, 18 et 25 août à 16h30

Mardis 6, 13 et 20 août à 16h30

Jeudi 15 août à 16h30

### Ateliers teinture végétale

Pour ceux qui souhaitent s'initier à l'art de la teinture végétale, des ateliers sont organisés le jeudi 8 août à 10h et le jeudi 29 août à 14h. Les participants créeront un châle en soie unique en ecoprint. Attention, les places sont limitées, merci de réserver au 02 33 52 60 07.

### Balades contées

En partenariat avec l'association La Bobinette, des balades contées raviront les familles dès 7 ans.

Samedi 20 juillet à 15h : « Mer belle agitée », suivi d'un concert organisé par l'association Ô Têtes de l'Art.

Samedi 24 août à 15h : « Cuir, babouches et autres galoches ».

Samedi 21 septembre à 15h : « Auprès de mon arbre ».

### Journées européennes du patrimoine

Le week-end du 21 et 22 septembre, plusieurs animations seront proposées pour les Journées européennes du patrimoine avec des balades contées, des sorties nature et des visites.

### Galerie ô têtes de l'art

L'association « Ô têtes de l'art » organise une galerie d'art saisonnière à la Maison du gardien, avec des expositions d'artistes locaux régulièrement renouvelées jusqu'à fin septembre. Un goûter-concert en plein air, organisé en partenariat avec la commune, aura lieu le samedi 20 juillet à 17h derrière la Maison du gardien. Venez découvrir des œuvres variées et profiter d'un moment convivial en musique.



### Des animations pour les enfants

#### Jeux géants en bois

Tous les jours, profitez des jeux géants en bois en accès libre dans le parc. Des livres pour enfants et des transats sont également à disposition pour des moments de détente en famille.

#### Ateliers pour enfants : découverte et créativité

Les enfants pourront explorer la richesse arboricole du parc, apprendre à identifier les différentes essences et réaliser leur propre herbier. Des jeux ludiques compléteront cette activité pour les enfants dès 6 ans.

Samedis 13 et 27 juillet à 15h

Samedis 3, 10, 17 et 31 août à 15h

#### Heures du conte

Les mercredis sont consacrés aux heures du conte, où les enfants pourront écouter des lectures d'albums, stimulant ainsi leur imagination et leur goût pour la lecture :

Mercredis 24 et 31 juillet à 15h

Mercredis 7, 14, 21 et 28 août à 15h



# Les Sentinelles : Figures de l'arbre

Teo Becher, Mathieu Bernard-Reymond, Loren Capelli, Mélanie Dornier, Salomé Jashi, Riitta Päiväläinen, Natalia Romik, Yasuyuki Takagi

**DU 8 JUIN AU 29 SEPTEMBRE 2024**  
**CHÂTEAU DE FLAMANVILLE**

**EXPOSITION CONÇUE PAR LE CENTRE PHOTOGRAPHIQUE ROUEN NORMANDIE**

Après s'être inspiré de la fleur et l'oiseau, l'exposition d'été au Château de Flamanville met cette année à l'honneur l'arbre. Si les précédentes expositions avaient trouvé leur inspiration dans le jardin conservatoire des dahlias et la corbeautière du parc, c'est aujourd'hui l'arbre, personnage central des abords du Château, qui alimente cette nouvelle proposition artistique. Le marronnier familial côtoie ainsi le hêtre majestueux, où nichent les corbeaux freux. Dans l'allée clairsemée, l'un se penche aimablement vers le visiteur tandis que l'autre, là où résonnent les croassements, semble monter la garde pour ses congénères à plumes. Inspirée par ces figures, l'exposition propose une incursion dans les imaginaires de l'arbre.

## L'arbre dans l'imaginaire collectif

L'arbre a toujours été une figure marquante dans l'imaginaire collectif, que ce soit comme entité féminine dans l'antiquité grecque et latine ou masculine dans les sociétés modernes latines. Tantôt stoïque, tantôt vengeur, il recueille et protège, piège et châtie. Échappant à notre entendement, il nous précède et nous survit, devenant ainsi le réceptacle de nos espoirs et de nos craintes.

## Exploration artistique des arbres

Yasuyuki Takagi, photographe japonais, capture les arbres de l'île de Yakushima. Mathieu Bernard-Reymond nous raconte, à travers une vidéo, l'histoire d'un arbre déraciné à Gap. Salomé Jashi montre un arbre déraciné flottant en mer, sanglé sur un bateau, quittant son village pour rejoindre le parc d'un milliardaire en Géorgie. Teo Becher explore l'arbre de la forêt de Soignes, où tronc, souche et branchages entremêlés relient le passé antique d'une forêt primaire d'Europe du Nord à l'exploitation humaine contemporaine. Riitta Päiväläinen présente des arbres accueillant d'étranges fantômes, rappelant les loques dont se couvraient les arbres votifs autrefois. Natalia Romik révèle quant à elle le tronc du chêne Josef en Pologne, refuge de deux frères juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, échappant ainsi aux exécutions.



Loren Capelli, illustratrice jeunesse, a réalisé les illustrations exposées au château lors de sa résidence d'artiste, inspirée par le parc de Flamanville. Elle reviendra en septembre pour animer des ateliers avec les enfants, partageant ainsi son univers artistique.

Dans le parc du Château, une série de photographies de Mélanie Dornier est dédiée aux arbres à vœux vous permettra de découvrir ces différentes traditions à travers la France.

Cette exposition au Château de Flamanville vous fera redécouvrir l'arbre sous toutes ses formes, à travers les regards de différents artistes. Une invitation à une réflexion sur notre relation à la nature.



## Festivals de Musique

Chaque été, Flamanville a le plaisir d'accueillir des représentations de deux festivals de musique. En juillet, les «Fieffés Musiciens» célèbrent la musique de chambre depuis 2015, puis en août, «La Hague en Musiques» réunit depuis 2011 les passionnés de musique classique.

### Les Fieffés Musiciens : 10 concerts en juillet pour célébrer la 10ème édition !

Cette année, pour leur dixième édition, le festival accueille un éventail d'artistes prestigieux.

Le Vendredi 19 juillet, à 20h30, au Rafiot, cap sur les Amériques pour le premier Nos Fieffés Contemporains de l'année !

L'Ensemble Variances, dirigé par Thierry Pécou et basé à Rouen, nous offrira son programme Outre-Mémoire, construit autour de la pièce éponyme du compositeur.

Puis, le 23 juillet à 20h30, l'Orangerie du Château de Flamanville accueillera le Quatuor Agate et Joséphine Besançon à la clarinette. Ensemble, ils interprètent des œuvres magistrales de Joseph Haydn, Gérard Pesson et le sublime quintette de Johannes Brahms, pour une soirée où la musique classique résonne avec grâce et puissance.

Réservations : [www.lesfieffesmusiciens.com](http://www.lesfieffesmusiciens.com)



### La Hague en Musiques : Un second souffle musical

Depuis 2011, cet événement musical anime les étés du Cotentin avec une programmation variée et des initiatives éducatives engageantes.

Maud Lovett, directrice artistique depuis la genèse du festival, passe le flambeau à Frédéric Lagarde, pianiste renommé et désormais président de l'association. Avec une vision de continuité, Frédéric Lagarde promet une programmation éclectique où se mêlent grands classiques et musiques contemporaines. L'accent est mis sur l'éducation musicale des jeunes, avec des projets interactifs impliquant les écoles de la région.

Le festival promet pour 2024, avec une palette d'artistes internationaux et des soirées thématiques envoûtantes. Le point d'orgue de cette édition, une soirée en hommage à Broadway avec les mélodies mythiques des comédies musicales.

Mercredi 7 août à 20h30 au Rafiot, « Une soirée à Broadway » avec des chansons extraites de célèbres comédies musicales

Réservations : [www.hague-musique.fr](http://www.hague-musique.fr)

Que vous soyez passionnés de musique classique ou avide de découvertes, notez dès à présent les dates de ces deux événements musicaux :

### Les Fieffés Musiciens : Du 16 au 31 juillet 2024

### La Hague en Musiques : Du 2 au 7 août 2024

Pour plus d'informations sur les programmes et les billetteries, rendez-vous sur les sites officiels des festivals. Les programmes sont disponibles en version papier à la mairie et à la bibliothèque.

## Un été à la Ferme aux 5 saisons

### Visite spectacle : Atelier pain

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 14h, juillet et août. Laissez-vous conter le mariage d'une petite goutte d'eau et d'un petit grain de blé. Les enfants fabriqueront leur petit pain, pétri à la main ! Pendant la cuisson, vous participerez à la visite animée des animaux... Puis vous passerez à table pour déguster les bons produits de la ferme, pain au chocolat, teurgoule, cidre et jus de pomme. Les enfants repartiront avec leur petit pain et du bonheur plein la tête !



### Visite spectacle : Atelier traite

Les mercredis à 14h en juillet et août. Les enfants participeront à la traite de la vache à la main ! Laissez vous conter l'histoire de la petite goutte d'eau qui se transforme en petite goutte de lait pendant la fabrication de sucettes à la crème. Participez à la visite animée des animaux et dégustez le goûter des produits de la ferme !

Toutes les animations sont sur réservation au 06 80 66 34 77 ou 06 68 00 39 80

**La Ferme aux 5 saisons**  
rue des Moliers, 50340 FLAMANVILLE

### Golf Paysan

Rendez-vous tous les jours pour un parcours de Golf Paysan ! En famille ou entre amis, on y joue en équipes, muni d'un club en bois et d'une grosse balle, le tout dans les champs au milieu des animaux (vaches, ânes et chèvres).

## Les Apéros Concerts du Vendredi soir

Entrée gratuite, petite restauration sur place  
(planches apéro, pâtés et rillettes  
et pain de la ferme / camemberts rôtis)

12 juillet : SPAD TRIO

19 juillet : SABIR

26 juillet : ABISKO

2 août : PAUL ARSÈNE

9 août : THE BAD TRACKS

16 août : STEALER FINGER

23 août : ULYSSE MARS

30 août : LABO LIVE BAND

### Le Bar à tartines

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi en juillet et août. De généreuses tranches de pain, cuit au four à bois, pour des recettes aux saveurs de Normandie : des produits de saison, des bières locales...

# Fête de Diélette

## Un week-end d'animation et de tradition

Du vendredi 2 au dimanche 4 août 2024, le port de Diélette vibrera au rythme de sa traditionnelle fête foraine. Organisée par les équipes municipales de Flamanville et de Tréauville, cette édition promet d'être encore plus animée grâce à l'implication croissante des associations locales. Dans un esprit de partage et de convivialité, les bénévoles se sont mobilisés pour offrir davantage d'animations que les années précédentes.

Tout au long du week-end, le port de Diélette accueillera de vieux gréements. La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) proposera également des animations et permettra aux visiteurs de découvrir l'histoire de la station grâce à des panneaux informatifs.

Une exposition photographique des Archives Départementales fera revivre les souvenirs de la fête de Diélette d'il y a 100 ans.



## Samedi 3 août : une journée riche en activités

Le samedi 3 août, la diversité des activités ravira tous les goûts. Dans le port, l'association La Miniflotte flamanvillaise offrira une démonstration et exposera ses maquettes. L'association La Godile initiera les curieux à cette tradition locale.

Les amateurs de sport pourront profiter d'une animation de volleyball du club local.

L'association des plaisanciers proposera des régates de voiles en collaboration avec l'école de voile de Diélette, ainsi que le Challenge du BALIGAN pour voiliers. Les sorties en mer sur le bateau Neire Maove seront organisées de 8h à 12h et de 13h à 17h.

En soirée, l'association «Les Ânes Alchimistes» organisera un concert, créant une ambiance festive et conviviale.



## Dimanche 4 août

Le dimanche 4 août débutera par une messe matinale, suivie de la bénédiction en mer qui marquera le départ du défilé des bateaux décorés. Les membres de l'association des plaisanciers se mobiliseront pour ce concours qui s'achèvera par une remise des prix offerts par la commune.

Des ateliers de décoration impliquant l'EHPAD et Canton Jeunes seront organisés en juillet et ouverts à tous ceux qui souhaitent participer, pour s'initier à la création de fleurs traditionnelles en papier crépon.

Les activités nautiques continueront avec la présentation des vieux gréements. Une sortie côtière sur le Neire Maove sera proposée de 17h à 21h pour clôturer les festivités maritimes.

L'après-midi du dimanche sera animé par une multitude de jeux et d'animations coordonnés par RadioFlam, avec de nombreux lots à gagner. Le défilé des majorettes des «Étoiles de la B'Névillaise» égayera l'après-midi et la soirée avec une retraite aux flambeaux, une tradition réinstaurée avec succès depuis l'année dernière. Des flambeaux seront distribués gratuitement par la municipalité.

Comme chaque année, la fête de Diélette se clôturera par un feu d'artifice grandiose, offrant un spectacle éblouissant à tous les visiteurs.





# Agenda

## Du 25 juin au 14 septembre Comme un arbre

### Bibliothèque de Flamanville

Exposition pour découvrir diverses facettes de l'arbre.

Visite libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

## Du 1er juillet au 31 août Musée des mines et des carrières

Ce musée associatif est dédié à l'ancienne mine de fer sous-marine et aux carrières de granit, valorisant le patrimoine industriel de la région.

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h.

## Du 7 au 12 juillet Tour des ports de la Manche Port Diélette

Le Tour des Ports débutera à Jersey et traversera les ports de la Manche et les îles anglo-normandes, avec un passage à Diélette.

## Dimanche 14 juillet | 10h Sortie nature : À la découverte des oiseaux Parc du Château de Flamanville

Sortie ornithologique animée par Laurent Legrand pour observer et apprendre sur les oiseaux locaux.

Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07



## Samedi 20 juillet | 15h Balade contée : Mer belle agitée Parc du Château de Flamanville

Promenade dans le parc avec les conteuses de l'association La Bobinette.

Gratuit, public familial dès 7 ans.

Renseignements : 02 33 52 60 07

## Samedi 20 juillet | 17h Goûter-concert en plein air Maison du Gardien du Château

Partagez un moment convivial en musique organisé par l'association Ô têtes de l'art.

Gratuit

## Vendredi 19 juillet | 20h30 Les Fieffés Musiciens

### Le Rafiot

L'Ensemble Variances présente "Outre-Mémoire", une œuvre de Thierry Pécou sur les thèmes de richesse et pauvreté, exploitation et oppression.

Tarif : 10€ / Gratuit pour les moins de 12 ans.

## Mardi 23 juillet | 20h30 Les Fieffés Musiciens L'Orangerie - Château de Flamanville Quatuor Agate et Joséphine Besançon

Soirée de prestige avec le Quatuor Agate et Joséphine Besançon pour interpréter le quintette de Brahms et autres œuvres.

Plein tarif : 16€ Tarif réduit : 10€ Gratuit pour les moins de 12 ans.

## Mardi 23 juillet | 21h30 Cinéma en plein air Parc du Château Indiana Jones et le Cadran de la Destinée

Projection en plein air du film "Indiana Jones et le Cadran de la Destinée" de James Mangold.

Gratuit, animations et restauration dès le début de soirée.

## Dimanche 28 juillet | 10h Sortie nature : À la découverte des oiseaux Parc du Château de Flamanville

Promenade avec l'Oiseur arpenteur pour observer et apprendre sur les oiseaux locaux.

Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07

## Samedi 3 et Dimanche 4 août Fête de Diélette Port Diélette

Traditionnelle fête sur le port avec de nouvelles animations, des concerts le samedi soir et un feu d'artifice le dimanche à 23h.

## Mercredi 7 août | 20h30 Une soirée à Broadway Le Rafiot

Soirée en hommage à Broadway avec des chansons extraites de célèbres comédies musicales.

Plein tarif : 27€, Tarif réduit : 21€, Tarif 12-17 ans : 10€, Gratuit pour les moins de 12 ans.

## Jeudi 8 août | 10h00 Atelier teinture végétale Château de Flamanville

Initiez-vous à l'art de la teinture végétale et créez un châle en soie unique en eco-print.

Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07

## Dimanche 11 août | 10h Sortie nature : À la découverte des oiseaux Parc du Château de Flamanville

Découverte des oiseaux qui habitent le parc exceptionnel du Château. Accompagné par Laurent Legrand, alias l'Oiseau arpenteur, observez les différentes espèces pendant cette balade d'environ 2 heures.

Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07

## Samedi 24 août | 15h Balade contée : Cuir, babouches et autres galoches Parc du Château de Flamanville

Promenade dans le parc avec les conteuses de l'association La Bobinette.

Gratuit, public familial dès 7 ans.

Renseignements : 02 33 52 60 07



## Samedi 24 août | 21h30 Cinéma en plein air Parc du Château de Flamanville

Projection en plein air du film "Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan" de Martin Bourboulon. Gratuit, animations et restauration dès le début de soirée.

## Dimanche 25 août | 10h Sortie nature : À la découverte des oiseaux Parc du Château de Flamanville

Sortie ornithologique animée par Laurent Legrand pour observer et apprendre sur les oiseaux locaux.

Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07



# Agenda

**Mercredi 28 août | 14h00**

## **Atelier peinture**

### **Bibliothèque de Flamanville**

Ateliers animés par l'artiste Marie Lechanoine pour adultes et adolescents.

*Participation gratuite, sans inscription. Matériel fourni, aucune expérience préalable requise.*



**Jeudi 29 août | 14h00**

## **Atelier teinture végétale**

### **Château de Flamanville**

Initiez-vous à l'art de la teinture végétale et créez un châle en soie unique en eco-print.

*Gratuit, réservation obligatoire au 02 33 52 60 07*

## **Samedi 21 et dimanche 22 septembre** **Journées européennes du Patrimoine** **Château de Flamanville**

Plusieurs animations, balades contées, sorties nature et visites vous seront proposées pour redécouvrir le patrimoine local.



### **POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ**

 [www.flamanville.fr](http://www.flamanville.fr)

 La Newsletter

 Commune de Flamanville

 Château de Flamanville

### **LA COMMUNE EN CHIFFRES**

*depuis le 1er janvier 2024*



9 naissances



16 décès



3 mariages  
et PACS



62 nouveaux inscrits  
sur liste électorale